

## **BPJEPS Educateur Sportif Activités Aquatiques et Natation**

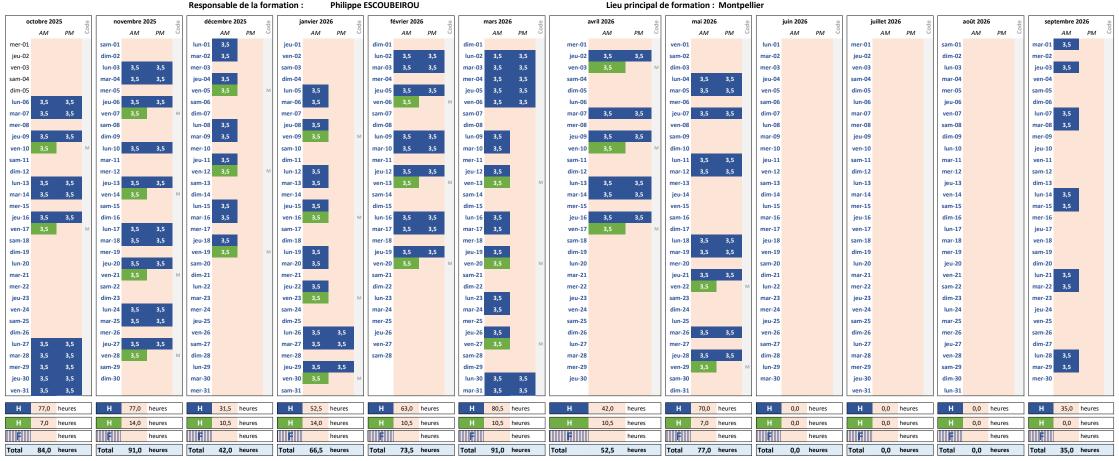
MUC OMNISPORTS

DU **06/10/2025** 

AU **09/10/2026** 

Calendrier de Formation - Annexe au Contrat

Responsable de la formation : Philippe ESCOUBEIROU Lieu r



5,0 Heures planifiées en centre de formation

2 Jours

5,0 Heures planifiées en distanciel

Heures de formation/certification **non planifiées**: Positionnées à titre indicatif sur le calendrier Elles sont **obligatoires**, l'employeur doit permettre à son apprenti d'y participer et doit en tenir compte dans le suivi de son temps de travail. Le volume horaire est indiqué mensuellement.

## Heures de formation TOTAL 619,5 Heures Jours de formation TOTAL 120 Jours 1e Année 118 Jours

2e Année

Dates possibles du contrat :

Début entre le 06/08/2025 et le 05/01/2026

Fin entre le 09/10/2026 et le 08/12/2026

Durée max du contrat 16 mois

Rappel : La formation théorique doit représenter 25% de la durée du contrat d'apprentissage

Prérogatives d'encadrement - Dates clés :

**EPMSP**: 27/11/2025

Rappel: avant la validation des EPMSP l'apprenti ne peut pas encadrer du public en autonomie (sauf s'il possède déjà un diplôme lui conférant les prérogatives suffisantes)

Jury / Diplomation: oct. 2026

Rappel : à l'issue de son contrat d'apprentissage, et tant que le Jury n'a pas délivré le diplôme, le futur Educateur Sportif n'a pas les prérogatives pour encadrer du public

Calendrier\_v2.4Jun24